

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Ouverture de la trente septième (37ème) session
de la commission universitaire nationale.

La Direction des Ressources Humaines informe les maîtres de conférences classe A de l'ouverture des trente septième (37 ème) session de la commission universitaire nationale.

En application de l'article 50 du décret exécutif n° 08-130 du 03 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur, les maîtres de conférences classe A justifiant decinq (5) années d'exercice effectif en cette qualité peuvent faire acte de candidature et sont invité(e)s à télécharger sur le site web www.mesrs.dz , le canevas de présentation du dossier en ce sens

Les formulaires de candidature devront être renseignés par les intéressé(e)s et visés par le responsable de l'unité d'enseignement et de recherche d'affectation du candidat. Ces formulaires doivent être communiqués en deux exemplaires originaux.

Il est fortement recommandé de respecter le canevas de présentation du dossier de candidature

Les dossiers devront être déposés auprès du secrétariat permanent de la commission universitaire nationale par les établissements ou, en cas de nécessité impérieuse, par les candidat(e) s eux-mêmes, au plus tard,

le dimanche 11 décembre 2016.